



Projet d'organisation pédagogique du Semestre Harmattan 2020-2021

1- Contexte et justification

La pandémie à la covid 19 qui s'est déclenchée au Togo le 06 mars 2020 et qui a amené à la prise de mesures de restriction dans tous les domaines de vie, y compris la fermeture des établissements scolaires et des universités le 20 mars 2020 se poursuit, malgré la riposte mise en place par le Gouvernement. La maîtrise de la situation a permis la reprise progressive des activités dans plusieurs domaines, mais dans le respect des mesures barrières et de certaines restrictions préventives. Les élèves des classes d'examens ont repris les cours le 15 juin 2020 pour préparer et passer leurs examens. A la suite, les établissements d'enseignement supérieur ont aussi été autorisés à reprendre les activités pédagogiques le 15 juillet 2020.

Durant la période de fermeture, l'Université de Lomé a procédé à des cours en ligne pour le compte du semestre Mousson 2020 à partir du lundi 18 Mai 2020. Pour ces cours en ligne, les enseignants ont déposé des supports sur la plateforme *Rescoul* et animé les cours via les réseaux sociaux tels que *Telegram*, *WathsApp* et *Zoom*.

Après des préparatifs pour s'adapter au nouveau contexte, l'UL a repris les cours et évaluations en présentiel le 27 juillet 2020, sous forme de consolidation des enseignements en ligne suivie d'évaluation. Les séances sont programmées par UE chaque semaine et devront permettre d'achever les deux semestres de l'année universitaire 2019-2020 le 31 octobre 2020.

L'évolution de la pandémie ne permet pas d'espérer et de prévoir une reprise normale des activités pédagogiques et académiques à la rentrée 2020-2021 envisagée pour novembre 2020. Il importe donc de mettre en place une stratégie basée sur les expériences en cours et les modèles existants d'enseignement à distance pour garantir une année académique réussie.

2- Objectifs

Le présent document propose une stratégie pour mieux organiser et assurer les enseignements et évaluations de l'année académique 2020-2021 dans le contexte de la pandémie à covid 19.

De façon spécifique, le document propose

- ✓ les principes et conditions de fonctionnement pédagogique dans le contexte de la pandémie à covid 19 ;
- ✓ les activités préparatoires de la rentrée académique 2020-2021 ;
- ✓ les modalités d'organisation des enseignements et évaluations du semestre Harmattan 2020-2021 ;
- ✓ un chronogramme et des recommandations de mise en œuvre du projet de stratégie.

3- Principes et conditions de fonctionnement pédagogique

1. Les enseignements et évaluations de l'année académique 2020-2021 se dérouleront **en partie en présentiel et en partie en distanciel** (modèle hybride d'enseignement à distance).
2. Pour éviter la massification sur le campus universitaire, **les activités en présentiel seront organisées par groupes d'établissements ou par UE**, selon le nombre de salles et de places disponibles, comme c'est le cas actuellement.
3. Pour assurer une réussite de l'année 2020-2021 dans les conditions particulières dans lesquelles elle va se dérouler, il importe de mettre en place **un dispositif de communication et de sensibilisation permanente** de toute la communauté universitaire (enseignants, étudiants, PATs), afin de garantir une bonne compréhension des contraintes et des stratégies proposées, ainsi qu'une adhésion et une implication de tous les acteurs ; car ils doivent tous impérativement comprendre qu'on ne peut plus fonctionner avec l'ancien modèle de formation (uniquement en présentiel) et que des transformations profondes s'imposent.
4. Pour la réussite du modèle hybride d'enseignement à distance, il faut **une formation des enseignants** à la conception des ressources pédagogiques selon le format requis et à l'utilisation des technologies qui seront choisies pour les activités pédagogiques. Cette formation se fera selon le modèle hybride sur la plateforme retenue.

5. Les étudiants et les parents devront être **sensibilisés à la nouvelle situation et ses exigences**, notamment l'acquisition d'un ordinateur par chaque étudiant et la prise de mesures pour disposer d'un accès à internet durant toute l'année.

4- Activités préparatoires de la rentrée 2020-2021

La réussite de la rentrée du semestre Harmattan 2020-2021 dépend de la mise en place d'un dispositif d'enseignement en ligne (cf. le document de projet de transition numérique de l'UL – août 2020).

Néanmoins, certaines étapes importantes méritent d'être rappelées ici :

- ✓ adopter rapidement et sensibiliser la communauté universitaire sur le mode et les principes pédagogiques proposés pour 2020-2021 ;
- ✓ démarrer la sensibilisation des enseignants et étudiants sur la nécessité de posséder un ordinateur et un accès à internet ;
- ✓ mettre en place les équipements technologiques du dispositif d'enseignement à distance ;
- ✓ démarrer la formation des enseignants à la conception des enseignements et à l'utilisation de la plateforme choisie ;
- ✓ négocier une augmentation du débit d'internet de l'UL ;
- ✓ élaborer et faire valider par les doyens et directeurs d'établissements le calendrier de déroulement du semestre ;
- ✓ communiquer aux enseignants et aux étudiants le calendrier de déroulement du semestre ;
- ✓ activer et renégocier le projet Galilée (1 étudiant, 1 PC).

5- Modalités d'organisation des enseignements et évaluations du semestre Harmattan 2020-2021

Les enseignements et évaluations du semestre Harmattan 2020-2021 se dérouleront en **cinq séquences** par groupes d'établissements ou par UE :

	Séquence 1	Séquence 2	Séquence 3	Séquence 4	Séquence 5
Durée	1 semaine	5 semaines	1 semaine	4 semaines	1 semaine
Modalité	En présentiel	A distance	En présentiel	A distance	En présentiel
	Lancement des enseignements	1^{ère} phase d'activités en ligne	Regroupement de mi-parcours	2^{ème} phase d'activités en ligne	Consolidation et évaluation finale
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation et discussion du syllabus avec les étudiants ; - Explication du dispositif aux étudiants ; - Explication des consignes de travail aux étudiants ; - Explication des modalités et consignes d'échanges entre étudiants et avec l'enseignant. - Explication des concepts de base, des formules 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel des étudiants avec les ressources mises en ligne ; - Echanges en ligne avec l'enseignant ; - Echanges en ligne entre étudiants sur la plateforme 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan de mi-parcours avec les étudiants ; - Echanges sur les activités effectuées en ligne ; - Remédiation ; - Evaluation à mi-parcours (DST et autres formes d'évaluation) - Consignes pour la suite des activités en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail individuel des étudiants avec les ressources mises en ligne ; - Echanges en ligne avec l'enseignant ; - Echanges en ligne entre étudiants sur la plateforme 	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan final avec les étudiants ; - Echanges sur les activités effectuées en ligne ; - Préparation de l'évaluation finale : - Evaluation finale des enseignements.

Quelques indications pour la mise en œuvre

1. La mise en œuvre du modèle d'enseignement devra être scénarisée en fonction des capacités d'accueil disponibles. A tour de rôle, les groupes programmés passeront au campus pour leur présentiel. Il n'y aura donc pas un calendrier unique pour tous les groupes d'étudiants ; il n'y aura pas une période d'enseignement suivie d'une période d'évaluations pour tous comme d'ordinaire.

2. Pour permettre aux collègues qui ont des grands groupes de disposer suffisamment de temps pour les corrections, il est souhaitable que la programmation des séances en présentiel commence avec les établissements ou les UE à grands effectifs. Les évaluations de ces groupes devront privilégier les QCM autocorrigées.
3. Pour les séquences en présentiel, on programmera **4 heures** pour chaque UE, quelque soit le nombre de crédits de l'UE. La programmation doit se faire en parfaite collaboration avec les chefs de départements.
4. Les travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD) pourront être programmés par groupes durant les période d'enseignement à distance.
5. Les enseignements des parcours M et D pourront suivre le même scénario, mais compte tenu de leur effectif réduit par groupe, on peut, au besoin, organiser plus de séances en présentiel.

6- Proposition de chronogramme de mise en œuvre

N°	Activités	Période	Août 2020	Sept 2020	Oct 2020	Nov 2020	Dec 2020	Janv 2021	Fév 2021	Mars 2021	Avril 2021	Mai 2021	Responsable
1	Concertation et consultation de la commission LMD de mise en œuvre, des doyens et directeurs, et des groupes constitués (syndicats, représentants des enseignants, des étudiants, des PATs)												Présidence, Commission LMD de réflexion
2	Adoption du projet de stratégie												Présidence
3	Mise en place et test du dispositif de FOAD												Présidence, DAAS, CIC, INSE, Com LMD
4	Communication et sensibilisation de la communauté universitaire												Présidence
5	Formation initiale des enseignants sur le dispositif												INSE, CIC, DAAS, Com LMD
Si la formation des enseignants n'est pas concluante à la fin du mois d'octobre 2020, alors il faudra envisager le recours aux réseaux sociaux (WhatsApp Telegramm) pour les enseignements du semestre harmattan. Quelques établissements, parcours, UE seront alors retenus pour une phase pilote du dispositif.													
5	Démarrage des enseignements selon la stratégie												DAAS
6	Evaluation interne de la stratégie à mi-parcours												DAAS, Com LMD
7	Fin du semestre harmattan et délibération des résultats												DAAS, établissements UL
8	Evaluation du dispositif à la fin du semestre Harmattan 2020-2021												DAAS, CIC, INSE, Com LMD

7- Recommandations

1. Compte tenu des difficultés et coûts de connexion et des problèmes d'accès à l'énergie électrique, prévoir une organisation pédagogique des ressources de sorte que l'étudiant puisse les télécharger et travailler, **sans être obligé de rester connecté en permanence**. Il se connecte pour télécharger des ressources, pour envoyer un document ou pour échanger avec ses pairs ou avec l'enseignant.
2. **Prévoir à moyen terme un mécanisme de tutorat** : il s'agit de mettre à contribution des titulaires de master, des doctorants et des ATEN chargés d'accompagner les étudiants en petits groupes durant les séquences en distanciel, au ratio de **1 tuteur pour 50 étudiants**. Les tuteurs seront formés. Par cette activité, ces tuteurs se forment à l'encadrement des étudiants et pourront la capitaliser sous forme de crédits dans leur parcours.
3. **Faciliter l'accès aux outils terminaux (PC) pour les enseignants et étudiants** : c'est une condition de réussite de la stratégie.

- a. Pour les étudiants, il faut trouver un mécanisme pour les accompagner à acquérir des PC contre des prélèvements sur leurs tranches d'allocation sociale ou de bourse.
- b. Pour les enseignants, il faut les sensibiliser à la nécessité de disposer d'un PC.

8- Risques et atténuation

Les situations qui peuvent empêcher la réussite de la mise en œuvre de la réforme sont :

- ✓ faible implication des vice-doyens et chefs de départements ;
- ✓ faible implication des enseignants ;
- ✓ faible appropriation de la réforme par les vice-doyens, directeurs adjoints, chefs de départements et enseignants ;
- ✓ retard dans la mise en place du dispositif ;
- ✓ résistance des enseignants à la réforme pédagogique, donc à la formation ;
- ✓ marginalisation des enseignants vacataires ;
- ✓ faible adhésion des étudiants, liée à la crainte, au manque de moyens financiers pour se procurer les terminaux et pour se connecter régulièrement.

Pour atténuer ces risques, il faudra impliquer profondément la commission LMD de mise en œuvre et les chefs de départements à toutes les étapes de la réforme ; il faudra maintenir aussi la campagne de sensibilisation de la communauté universitaire durant toute la réforme.

Lomé, le 19 août 2020.